



agrandissement du secteur géographique

Par **annie56100**, le **14/04/2012** à **14:11**

bonjour à vous,

j'ai besoin de qq précisions

je suis commerciale dans une société depuis 6 ans.en charge de 8 départements.tout se passe bien

depuis peu réorganisation commerciale de prévue.

je vous représente les faits

le 2 avril rdv précipité pour présentation de la modification du secteur : de 8 je passerais à 19 dpts ;je suis qq peu surprise car on nous avait parlé qu'il était possible que notre secteur pouvait prendre qq départements limitrophes..mais sans plus..

le 3 avril : rdv tél avec le dir co pour lui revalider le fait que je souhaite une proposition

"correcte" et cohérente en vue de l'agrandissement substantiel du secteur

il doit revenir vers moi pour cela me dit il..

le 4 avril : "présentation au cours d'une réunion tél" avec comme mot d'ordre du responsable " c'est comme ça et pas autrement.. c non négociable"..

depuis je n'ai eu ni appel ni proposition..

je dois les voir pour mes réalisés 2011 mercredi..et parler objectifs 2012.. alors que rien n est validé,financièrement j entends...

apparemment ils ne souhaitent pas qu'il y ait d écrits sur ces modifications de secteur...

je compte appeler lundi pour en savoir où en est leur proposition..quelles exigences avoir..?

le fait que les changements aient été présentés le 2 avril..et qu'à ce jour je n ai été informé de rien.. n y a t il pas un risque de " tacite acceptation" ..j ai le sentiment qu'ils jouent la montre..que dit la loi ??

merci d avance de votre écoute

Par **P.M.**, le **14/04/2012** à **17:05**

Bonjour,

Vous avez déjà exposé votre situation dans [ce sujet](#) que vous auriez pu poursuivre pour une meilleure compréhension et que l'on n'est pas l'impression que les réponses ne sont pas prises en compte...

Donc sans écrit de l'employeur, il n'y a rien d'officiel et vous n'avez pas à tenir compte du

nouveau secteur géographique indiqué oralement et sans les nouvelles modalités...

Par **annie56100**, le **14/04/2012** à **17:12**

bonjour et merci de votre réponse

Evidemment que j'ai tenu compte de votre réponse lors de ma première demande et je vous en remercie vivement.
ne pratiquant pas bcp ce site, j'ai cru que ma "suite" allait rester sans réponse car n'allait pas remonter dans la liste

Soyez remercié de votre promptitude à me répondre.

J'ai pris bonne note de votre retour en tous cas ..!

cordialement